

Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE - 14, rue d'Angleterre, 14 - LILLE

CONDITIONS
Par la poste, 20 francs
En main, 15 francs
Etranger, 25 francs
Départements non-industriels et étranger, port en sus.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE
Annonces... 0.50
Réclames... 0.50
Annonces en sus... 0.50
Annonces de la nuit... 0.50
Chronique locale... 0.50
Echos... 0.50
Gazette du Nord... 0.50

Temps probable. — En France, un temps beau et agréable avec température voisine de la normale.

La religion, c'est toute ma vie sous un certain toit et pendant des heures d'attente. Vingt de la souffrance, de la souffrance en valeur et de la porter plus loin ; mais c'est cela.

POUR LES ŒUVRES CATHOLIQUES vacances au grand air

UNE INITIATIVE INTERESSANTE
Aux prochaines fêtes de Lille on verra, cette année encore, des étudiants de l'Etat, des jeunes filles, des membres de comités de vacances passer dans les rangs de promoteurs et offrir la fameuse « fleur bleue ».

Car la « fleur bleue » se vend au profit des œuvres laïques de vacances au grand air, institutions dont le caractère antireligieux est très marqué.

Avant tout, les organisateurs entendent faire respirer aux enfants un « air laïque ». Ils choisissent soigneusement des lieux libres-penseurs pour y transplanter leurs « protégés ». Confinés à des familles aïeules, surveillés par des maîtres sans foi, les petits « otages » subissent, pendant leurs deux mois de vacances, comme à l'école officielle, l'influence des doctrines et de la morale païennes.

Que cette œuvre ait toutes les faveurs du Pouvoir, qu'elle recueille toutes sortes de subventions officielles sous des formes plus ou moins déguisées, personne ne s'en souvient. Le scandale, c'est de voir les catholiques faire chorus et acheter bénévolement, naïvement, la « fleur bleue ».

Ils veulent s'intéresser aux œuvres de vacances au grand air ? Rien de mieux. Mais ignorent-ils que ces œuvres existent chez nous sous de multiples formes ?

En 1910 se tenait, à Tourcoing, un congrès des patronages catholiques de vacances. Les organisateurs révélaient au grand public l'existence, dans le Nord, de nombreuses organisations bien vivantes. Dès cette époque, Tourcoing groupait 1.700 enfants, Roubaix 1.100, Lille et sa banlieue 1.800. Depuis quatre ans, les patronages de vacances ont prospéré. Leurs effectifs sont presque doublés.

Et certes, pour les résultats physiques et moraux qu'elle obtient, l'œuvre peut être considérée comme la « fleur bleue » avec ses rivalités laïques.

Vous voulez de belles couleurs ? Regardez. A sept heures, chaque matin, les petits s'en vont, drapés, clairons et tambours en tête. De joyeuses chansons de marche leur font marquer le pas. Tout à l'heure, à la maison de campagne, ce sera de jeu « à la petite guerre », la partie de football ou de balle au handball, l'exercice de gymnastique, le bain dans la pièce d'eau. Le vous promet que les héros feront beaucoup de plaisir à la soupe du midi et au goûter de l'après-midi.

Les âmes seront saines dans ces corps robustes. Le jeu en commun, bien surveillé, assouplira les caractères et créera de bonnes camaraderies. Les enfants, toujours en contact avec le prêtre directeur du patronage, lui offriront plus facilement leur cœur. « Moi j'aime bien quand on m'aime bien », disait un jour l'un de ces petits hommes au vicar de son « père ».

Puis, quel sait ? Par l'enfant, le prêtre s'attachera-t-il pas souvent la famille ouvrière ? Son exemple ne fera-t-il pas réfléchir le père et la mère sur leurs défauts et leurs erreurs ?

Secondée ainsi par les parents, l'action du directeur de patronage portera tous ses fruits et se prolongera jusque dans la vie du jeune homme.

Formé à l'esprit d'apostolat, le « patronné » d'hier portera demain à l'atelier, au magasin, au bureau, sa piété franche et active, son zèle conquérant et hardi. Peut-être même telle vacance attirée-t-elle été pour lui le point de départ de la vocation au sacerdoce.

Nos adversaires voient très bien la puissance d'une pareille organisation : « Le crâne plus dix patrons que cent écoles », écrit naguère M. Edouard Petit, le grand manifestant des œuvres post-scolaires laïques.

Cette crainte ne va pas sans haine, et l'on pense bien que les œuvres catholiques de vacances au grand air ne doivent attendre aucune subvention officielle.

Pour vivre, cependant, il leur faut des ressources. C'est avec confiance que nous les demanderons à nos amis, et leur signalons une excellente initiative à prendre.

Si les écoles catholiques et les œuvres qui s'y rattachent n'ont pas la faveur du Pouvoir, le public, par contre, leur porte une sympathie réelle qui ne demande qu'à se manifester.

Lundi dernier avait lieu, à Pont-sur-

Sambre, le pèlerinage eucharistique diocésain de Cambrai. De vaillantes jeunes filles s'étaient procuré cinq mille « petites fleurs » de la Ligue, jolies marguerites aux pétales d'argent, qu'elles vendirent au profit des écoles libres. Ce fut littéralement un gâlage, et bien avant le soir la provision de fleurs était épuisée.

L'exemple est révélateur. Ne pourrait-il être imité dans certaines cités du Nord ?

Pour ce qui regarde le chef-lieu, l'idée est en route. Et nous savons qu'un comité va se fonder pour organiser la vente de la fleur bleue, lors des prochaines fêtes de Lille, au profit des œuvres catholiques de vacances au grand air.

Contentons-nous, pour aujourd'hui, d'adresser un appel aux directeurs d'œuvres de jeunesse et aux jeunes gens de bonne volonté.

Pour les renseignements et les adhésions, nous renvoyons nos lecteurs à la Permanence diocésaine, 15, rue d'Angleterre, à Lille.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

« A WEZ-MAQUART, de Mme Pierre Leroy, née Clémence Cuzinet, décédée à l'âge de 80 ans, après 56 ans de mariage, et régularisée en 1913. Les funérailles auront lieu jeudi, à neuf heures et demie.

« A LA GORQUE, de M. Godbout, médecin vétérinaire et conseiller municipal, décédé après une courte maladie. La nouvelle de sa mort a causé une profonde émotion à La Gorque et à Estaires, où le défunt, membre de toutes les sociétés locales, jouissait de la considération générale. Il était le fils de M. Godbout, professeur honoraire de l'Université, et le beau-frère de M. Pastour, industriel à La Madeleine.

« A RAISMES, de Mme Yvonne Hourdain, décédée à l'âge de 74 ans 1/2, après une longue et cruelle maladie, supportée avec une chrétienne résignation. Elle avait été par deux fois pèlerine de Lourdes par le train Rouge. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures du matin, en l'église de Raismes.

« A AYESNES, de M. Octave Gassehet, avocat honoraire, président du Conseil paroissial, décédé dimanche, muni des Sacraments, dans sa quatre-vingt dixième année. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures du matin.

« ANJOURD'HUI, à dix heures, en l'église de BERRE, ont lieu les funérailles de Mme Constant LIEKENS, née Sidonie Tavernier, décédée lundi 17 juin, dans sa 49^e année, munie des sacrements.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jeau, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarts).

On annonce le prochain mariage de M. Edmond Desbonnets, fils de M. Félix Desbonnets, ancien adjoint au maire de BONDUES, avec Mlle Germaine Fréin, d'ANNIGULLIN.

Nous apprenons les fiançailles, à LILLE, de M. Joseph Danel, avocat, docteur en droit, fils de M. Georges Danel, et de Mme Danel-Gennevoise, avec Mlle Gabrielle Motte, fille de M. et Mme Alphonse Motte-Jacquart.

ECHOS

ORDINATION
Samedi prochain, à sept heures et demie, en la cathédrale Notre-Dame de la Treille, Mgr l'Evêque de Lille confèrera les saints Ordres à un certain nombre de élèves du Séminaire académique.

Seront ordonnés prêtres MM. Vanmaeleghem, de Bondues ; Lamselle, de Roubaix ; Cloche, de Bouais ; Gallet, de Roubaix ; Lefebvre, de Wasquehal ; Sorant, de Lille ; Menton, de Saint-Amand-les-Eaux ; Decroix, de Lynde.

Seront ordonnés diacres quatre religieux et MM. Vangheluwe et Dubocquet. Recevront le sous-diaconat : MM. Verheyde, Lepka, Turq, Decierck, Walker, Bascroquet et Choppin.

L'ordination comprendra également quatre minorés et trois tonsurés.

L'EGLISE D'UDDJA AU MARDI
« Pour Dieu et pour la France, pour les âmes de nos compatriotes et pour celles des musulmans, j'implore le secours des âmes charitables ».

C'est par ces mots que se terminait l'émouvant appel de R. P. Bonaventure Cordonnier, aumônier militaire des troupes du Maroc oriental. Les âmes charitables, si nombreuses dans notre région du Nord, ont entendu cet appel, spécialement à Uddja, où est né notre zèle missionnaire.

Pour faciliter la générosité de nos compatriotes, nous sommes heureux d'annoncer que les souscriptions seront reçues chez M. Stéphane Wibaux père, 19, Grande-Rue, ou chez M. Stéphane Wibaux fils, 14, rue Dammartin, à Roubaix.

NOUVELLES MILITAIRES
Services des poudres (armée active). — Est inscrit au tableau de concours pour la médaille militaire (corps de sous-officiers techniques militaires des poudres) : M. André, sous-agent technique principal de deuxième classe de la poudrerie nationale d'Esquerdes.

Ecole de Fontainebleau (division du train). — Sont admissibles : MM. Gau-

thier et Payen, marcheurs-de-logis au 2^e d'artillerie ; Piquet et Riches, marcheurs-de-logis au 4^e.

Officiers d'administration. — L'adjudant Pinot, de la 1^{re} section d'indemnités militaires, est inscrit avec le numéro 4 au tableau d'avancement des officiers d'administration de 3^e classe.

DANS LA PRESSE
Le « Courrier du Pas-de-Calais » annonce que M. Georges Lenoir quitte le poste de rédacteur en chef qu'il occupait à ce journal depuis sept ans.

Notre confrère d'Arras rend un juste hommage aux qualités précieuses d'écrivain et de polémiste de notre ami, et reconnaît volontiers les éminents services qu'il a rendus à cause religieuse et patriotique dans la capitale de l'Artois.

M. Lenoir vient habiter à Arras et prendra place parmi les membres du bureau de Lille.

Il trouvera parmi nous bon accueil. On connaît la solidité de ses convictions et son dévouement à une œuvre à laquelle nous nous attachons de tout cœur. Il a travaillé à l'œuvre de Lille, à Tourcoing surtout, et le souvenir de ses campagnes électorales est encore vivant.

UNION DES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DU NORD DE LA FRANCE
L'Assemblée générale de l'Union des Corps de Sapeurs-Pompiers du Nord de la France aura lieu à Arras, dimanche 21 juin, sous la présidence de M. L. Briens, préfet du Pas-de-Calais.

Programme :
A dix heures et demie, à l'Hôtel de Ville, réception par l'Administration municipale.
A onze heures, Petite Place, manœuvres par la Compagnie des Sapeurs-Pompiers d'Arras.

A onze heures et demie, salle des Concerts, réunion du Conseil d'Administration de l'Union.
A onze heures trois quarts, salle des Concerts, assemblée générale.

A une heure précise, banquet par souscription, à l'Hôtel de l'Université.
Les Compagnies et Subdivisions de Sapeurs-Pompiers qui désirent être affiliées à l'Union des Corps de Sapeurs-Pompiers du Nord de la France, sont priées d'adresser leur demande à M. le chef de bataillon Bobin, président du commandant des Sapeurs-Pompiers de Lille.

M^r CHOLLET A GAUDRY

M^r Chollet arrivait, dimanche matin, de Cambrai, pour donner la Confirmation. A l'heure annoncée, à l'extrémité de la rue de Valenciennes, Sa Grandeur descendait, avec M. le vicar, l'abbé Cateau et M. Charles Bertrand, directeur de l'« Eveil Social », de l'automobile mise gracieusement à sa disposition par MM. Léonca et Henri Lande, fabricants de tulle.

Nombreux, les membres des diverses œuvres de la paroisse attendaient la Pontife. La Société de gymnastique « La Sainte-Mélanie », se trouvait en tête du cortège qui allait accompagner Monsieur jusqu'au presbytère. M. le Doyen, ses trois vicaires, et M. l'abbé Sautière, étaient là également pour le saluer.

Un nom de tous les groupements catholiques, M. Collyer-Fubail, président du Conseil de paroisse et du Cercle amical des hommes, présente à Mgr l'Archevêque un chapeau de sonnet de bienvenue. Il exprime en même temps son vif regret de ne pouvoir venir à sa rencontre avec un cortège plus solennel encore digne du premier pasteur du diocèse, la liberté de la rue étant entravée à Gaudry. Monsieur répondit très aimablement en disant entre autres choses, que l'organisation des catholiques de Gaudry, toujours de plus en plus puissante, garantissait le recouvrement prochain de leurs libertés momentanément gênées.

Sur tout le parcours du cortège, nombreux flottaient les drapeaux. Monsieur traversa la ville à pied, objet de la curiosité respectueuse la plus sympathique.

Après avoir eu lieu l'interminable défilé de membres des œuvres paroissiales. Au départ pour l'église, comme au retour, une foule compacte était massée au passage de Sa Grandeur.

Il ne nous est pas possible, malheureusement de donner ici le compte-rendu de son allocution qui fut aussi affectueuse que substantielle.

M^r CHAREST A LOMME

Arrivant à Lomme pour administrer la Confirmation, Monsieur a reçu dans la croyante paroisse un accueil triomphal. Une vingtaine de cavaliers se sont portés à la rencontre du prélat. Ils l'escortèrent jusqu'au château de M. et Mme Masse-Pollet.

Dans un salon, un groupe de 200 hommes attendait Sa Grandeur, que M. Nicolas, maire de Lomme, salua éloquentement. Monsieur se déclara très touché de ces vœux de bienvenue.

Un cortège se forma pour conduire Sa Grandeur à l'église. Les élèves des écoles ouvrent la marche, puis viennent les groupes de dames et de jeunes filles, les œuvres d'hommes et le Conseil municipal.

Sur le parcours, presque toutes les demeures sont pavées. Une foule de jeunes filles font la haie pour présenter leurs enfants aux paternelles bénédictions du Pontife.

Après le défilé de l'école libre attend un groupe de fillettes en blanc. Monsieur leur aperçoit et se dirige vers elles. Deux écolières, Mlles Denise Leroy et Eugénie Duriez, lisent à Sa Grandeur un joli compliment et lui offrent une gerbe de fleurs. Four exprimer sa reconnaissance, l'Evêque trouve des mots charmants dans lesquels passe tout son cœur.

Devant l'église, que déjà remplit la foule, M. le comte de la Phaleucque, remplaçant M. Graux, qui retient la maladie, se fait l'interprète du Conseil paroissial pour souhaiter la bienvenue au premier pasteur du diocèse et pour l'assurer de dévouement des catholiques lommeois aux grandes et saintes causes.

Monsieur, après avoir remercié l'organisateur, procède à l'administration du Sacrement. Il est assisté de Mgr Margerlin, vicar général.

Après la cérémonie, M. le Doyen monte en chaire et fait un intéressant tableau des œuvres paroissiales. Sa Grandeur dit quel espoir elle fonde sur cette admirable organisation.

Reconduit en cortège au presbytère, le prélat reçoit les œuvres de dames et de jeunes filles. Il félicite particulièrement la Ligue Patriotique des Françaises, à qui il recommande de combattre les journaux impies et orduriers.

Il est permis d'espérer que la création d'un comité de Presse sera l'une des conclusions pratiques de cette reconfortante journée.

L'ELECTION SENATORIALE du 21 Juin

M. DRON
DESIGNE COMME CANDIDAT DU BLOC

On sait qu'une élection sénatoriale doit avoir lieu le 21 juin, à l'effet de remplacer M. Scullort, décédé.

Certains radicaux veulent présenter M. Davaine, ancien député de Valenciennes, et d'autres M. Dron, un Congrès de Comités locaux s'est tenu mercredi après-midi, à Lille, salle de la Société Industrielle, pour trancher le différend.

C'est la candidature de M. Dron qui, finalement, l'a emporté.

Mais M. Davaine aura une compensation. Pour le récompenser d'avoir été bien sage, les radicaux avancés (nouveaux Dreyfus) lui proposent de le présenter pour Valenciennes en janvier prochain, lors du renouvellement sénatorial.

Ce n'est pas tout. Il reste à contenter d'autres appétits. M. Lenoir, qui, naturellement, prendrait part au Congrès, a demandé que dans les élections sénatoriales futures, le Bloc veuille bien faire une place à un candidat de l'arrondissement d'Esbaucourt.

Ces amis politiques du « Réveil » et ceux du « Progrès » répondirent qu'ils n'avaient rien à refuser à leur cher ami.

Parbleu ! Ils savent bien qu'un candidat présenté par M. Lenoir offrirait au Bloc toutes les garanties désirables.

L'AVIATION A VALENCIENNES

Le sergent Jacquemart, venant de Douai, pilotant un biplan, accompagné du capitaine Bertin et du mécanicien Gernez, ont atterri mercredi, vers six heures du soir, sur l'aérodrome de la Bréquette, après avoir survolé la ville à plusieurs reprises.

LE PORT DE DUNKERQUE EN MAI 1914

Pendant le mois de mai, il est entré au port de Dunkerque 188 navires dont 113 étrangers ; il en est sorti 198 dont 124 étrangers, soit un mouvement de 386 navires avec un jaugeage total de 491.300 tonneaux.

Il y a eu sur le mois correspondant de 1913 une différence en moins de 24 navires et en plus de 65.544 tonnes.

Le total général depuis le 1^{er} janvier 1914 donne pour 1914, sur la période correspondante de 1913 une différence de 32 navires en moins et de 189.578 tonnes en plus pour 1914.

Aux marchandises importées et exportées il y a eu pour 1914, depuis le 1^{er} janvier, 52.578 tonnes en moins qu'en 1913.

CONCOURS AGRICOLE DE ROUBAIX du 31 mai et 1^{er} juin

Récompenses accordées :
1^{er} prix, Médaille de vermeil et prime de 40 fr. M. Pierre Vermeesch, à Tourcoing.

2^e prix, Méd. d'argent grand-médaille et prime de 30 fr. M. Léon Vanvoorenbeke, à Tournai.

3^e prix, Méd. d'argent et prime de 25 fr. M. Albert Desobry, à Roubaix.

4^e prix, Méd. de bronze et prime de 20 fr. M. Alfred Ruffart, à Roubaix.

5^e prix, Méd. de bronze et prime de 15 fr. M. Arthur Hendoux, à Cysoing.

6^e prix, Méd. de bronze et prime de 5 fr. M. J.-B. Derand, à Bouffelles.

7^e prix, Mention honorable et prime de 5 fr. M. François Wiglier, à Provin.

8^e prix, Mention honorable et prime de 5 fr. M. Louis Bogers, à Croix.

NOCES DE DIAMANT A TOURNIGNIES

Dimanche prochain, 7 juin, le village de Tournignies sera en fête pour célébrer les noces de diamant de Jean-Baptiste Mordacq et de Félicité Brisse. Tous deux sont nés à Tournignies en 1831, et y ont contracté mariage le 5 juin 1854. Sept enfants, cinq garçons et deux filles, sont nés de cette union ; seul, un garçon est encore vivant. Quant aux deux époux, un peu voûtés par l'âge, ils portent allègrement leurs 83 ans. La fête du 7 juin, sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs, ne pourra, en son moment d'affection dont leur verté vieillisse.

LES NOCES D'OR DE M. ET M^{me} DUPONT-FOURNIER A MOUVAUX

Le lundi de la Pentecôte, le quartier des Cent-Maisons, la rue Vauban et l'impasse Lagache avaient un air de fête. Les maisons étaient pavées, les rues enluminées, partout régnait une joyeuse animation.

L'INCIDENT DES CARTES ELECTORALES

Si M. Gobert avait envoyé mardi un pollier à Annapes pour rechercher le frère Cyrille, c'était qu'il avait lancé un mandat d'arrêt contre ce religieux.

Le juge d'instruction a d'ailleurs signé cinq autres mandats d'arrêt qui visent un autre religieux et d'autres personnes habitant en Belgique, notamment les imprimeurs de Tournai chez qui étaient employés les typographes Kain et Villain.

Ces mandats d'arrêt mesurent évidemment sans effet, si ces personnes restent au delà de la frontière, la loi n'accorde pas l'extradition pour les délits commis en matière de fraude électorale.

Comme nous l'avons dit hier, M. Videt, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu dans un hôtel meublé et y a consulté le registre des pensionnaires ; il a vérifié si certains électeurs indiqués sur les listes électorales comme ayant habité dans cet hôtel y étaient inscrits sur le registre.

D'autre part, M. Gobert lui-même s'est rendu, en compagnie de son greffier, M. Flahant, à la mairie de Roubaix.

Il y a complété les listes électorales pour savoir si des électeurs inscrits à Lille ne figuraient pas sur les listes électorales de Roubaix.

Le magistrat n'a pas consulté les listes d'émargement des électeurs visés ; il d'ailleurs pu voter cette année à Roubaix, la Commission municipale les avait rayés en vertu de la nouvelle loi électorale et sa décision avait été confirmée par le juge de paix de Roubaix.

Dans la matinée le juge avait entendu deux employés de la Mairie de Lille, MM. Deloncle et Gelsa. Il leur a demandé quelques explications concernant l'inscription et la radiation des électeurs, la distribution des cartes et la révision des listes électorales.

Néanmoins à ce propos la Commission de révision des listes est composée de M. Binauld, adjoint au maire, et de M. Albert Danel, conseiller municipal, et de M. Albert, directeur du Mont-de-Piété, délégué choisi par la Préfecture. M. Talon, chef de bureau, doit assister aux opérations effectuées par cette Commission.

M. Binauld, adjoint au maire, et M. Billiaert, sous-chef de bureau des élections, seront entendus très prochainement.

Alors que M. Gobert a chargé les brigadiers de la police de Lille de faire des enquêtes sur un certain nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales.

UN POINT INTERESSANT DE LA LOI ELECTORALE

Notre confrère « La Dépêche » reproduit cet intéressant commentaire, donné à la loi électorale par M. Burin du Buisson, rédacteur au ministère de l'Intérieur :
« L'article 2 de la loi du 29 juillet 1913 a ajouté à l'article 14 de la loi du 5 avril 1884 un paragraphe permettant aux citoyens français établis à l'étranger de se faire inscrire dans la commune où ils ont satisfait à la loi sur le recrutement.

« D'après les déclarations du rapporteur devant la Chambre des députés, ce texte doit être interprété en sens que le Français établi hors de France peut, outre la commune où il est contribuable, opter pour une commune où il n'est pas contribuable mais où il a rempli ses obligations militaires ; c'est donc une facilité nouvelle qui lui est accordée pour lui permettre d'exercer ses droits électoraux.

« Comme, d'autre part, la loi du 29 juillet 1913 ne paraît pas avoir voulu modifier l'ancienne jurisprudence d'après laquelle le Français résidant à l'étranger « conserve le droit » d'être inscrit dans la commune où se trouve son dernier domicile en France, il faut en conclure qu'il peut, à son choix, être inscrit dans l'une des communes suivantes : 1^o Celle de son dernier domicile en France ; 2^o celle où il est contribuable ; 3^o celle où il a satisfait à la loi sur le recrutement ».

« Ajoutons que le dernier domicile en France peut être choisi librement et n'être en aucune manière la résidence continue.

On cambriole l'église Saint-Jacques A YPRES

Lundi matin, à l'ouverture de l'église Saint-Jacques, le sacristain constata que des voleurs s'étaient introduits dans l'église. Il prévint la police.

On constata que les voleurs avaient opéré de la même façon que l'an dernier. En effet, ils ont pénétré dans l'église en passant une fenêtre de l'extérieur ; une fois à l'intérieur, ils se sont attaqués aux tronc qui ont résisté.

Un seul tronc a été enlevé et a été retrouvé près des remparts avec son contenu.

Le vol est de peu d'importance. Un individu poursuivi plusieurs fois pour cambriolage d'église est sorti de prison samedi. De graves soupçons planent sur lui.

A OALAIS Un bébé ébouillanté

Henri Poulain, âgé de deux ans, qui tomba ces jours derniers dans un chaudron d'eau bouillante, a succombé mardi matin des suites de ses terribles brûlures.

Un petit garçon a l'œil crevé

Un bambin de six ans, Louis Creuz, dont les parents sont domiciliés à Guines, en Calais, a reçu dans l'œil droit un caillou qui lui lança en jouant l'un de ses petits camarades.

L'enfant eut l'œil crevé. Son état est grave.

L'espionnage autour de Dunkerque

Le mystère qui entoure la découverte, il y a un mois, de deux débouchoirs nouveaux modeste, cachés dans le sable des dunes, n'est pas encore éclairci, et l'autorité militaire, qui d'abord avait affecté de n'y attacher qu'une minime importance, semble cependant s'être émue depuis quelque temps ; on ne voit plus à un simple vol de métaux destinés à être revendus — hypothèse tout d'abord émise, quoique peu vraisemblable.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC LE SUCRE BEGHIN

de 32 au front de mer Est, affaire soigneusement cachée mais dont quelques détails, qui ont filtré, ne laissent pas d'inquiéter l'opinion.

Cette affaire, où un nommé G... artilleur, aurait été compromis, remonte à quelques semaines égarées. On ne sait quelle suite a été donnée à la découverte de ces agissements coupables auxquels ce soldat, natif du Nord, se livrait étant de garde. Il s'agit, depuis, versé dans un autre corps, et on n'en parla plus.

Ces deux faits, rapprochés, sont inquiétants, et, en dehors, hélas ! des agissements qu'on ignore peut-être tout à fait, démontrent que l'espionnage travaille activement, silencieusement autour de nous, profitant d'intervalle où exploitent le vice ou la débâche et se servent habilement des heures de fête trop copieuses de certains soldats aux antécédents douteux.

L'opinion commence à se troubler devant ces mystères et devant ces silences.

UN CANTONNIER égorgé par l'express Amiens-Lille A RONCHIN

Tous les mercredis et tous les samedis, vers neuf heures du matin, l'express Amiens-Lille passe à Ronchin. Depuis mardi, une équipe d'ouvriers est occupée à refaire la voie ferrée son loin de l'établissement des Souds et Minets. Mercredi, les cantonniers travaillaient ferme quand arriva l'express 387. L'un d'eux, Elie Faes, habitant à Bailleul, rue de Lille, n'entendit pas sans doute les cris de ses compagnons. Il fut tamponné par sa machine et projeté à plus de cent mètres, à la grande frayeur de ses camarades. Ceux-ci coururent au secours de l'infortuné, mais ils ne trouvèrent que des débris humains. Le corps du malheureux avait été coupé en plusieurs morceaux, et la tête, complètement détachée du tronc, était ouverte, ayant laissé derrière elle une longue traînée de cervelle et de sang. Ces débris furent transportés sur une civière dans l'une des salles de l'établissement des souds et minets.

Le cantonnier Elie Faes, victime de l'accident, est âgé de 39 ans ; il est marié et père de quatre enfants. La famille a été prévenue avec tous les ménagements nécessaires en cette douloureuse circonstance. Le Maire de Ronchin et son premier adjoint, accompagnés du garde champêtre, ont commencé l'enquête en attendant les autorités de la Compagnie, qui ont été prévenues télégraphiquement et sont arrivées dans l'après-midi.

Un ouvrier a le pied broyé A ROUBAIX

Un ouvrier du peignage Alfred Motte et C^o, rue d'Avignon, René Amey, 18 ans, demeurant à Saint-Gobert, s'est fait prendre, mercredi après-midi, le pied gauche dans une batteuse.

Le docteur Rousseau l'a fait transporter à l'hôpital de la Fraternité, d'où il a été renvoyé à son domicile à la demande de son père.